Communiqué de presse
Neuchâtel, le 12 novembre 2026

Formation continue

La Haute école de gestion Arc célèbre 114 lauréats en formation continue

Début novembre à Neuchâtel, la Haute école de gestion Arc a décerné 9 EMBA Management & Leadership et 103 certificats d'études avancées (CAS) en Fiscalité des PME, Gestion publique, Intelligence Artificielle appliquée en entreprise, Management et leadership de projet, Paralegal, Travail et Santé, ainsi que TVA, lors de deux cérémonies tenues en présence du Directeur général de la HE-Arc Tristan Maillard et du Directeur de la HEG Arc Olivier Kubli.

Dans le détail, ont été remis 23 titres en Fiscalité des PME, 18 en Management et leadership de projet, 17 en Intelligence Artificielle appliquée en entreprise, 15 en Travail et Santé, 9 EMBA Management & Leadership, 12 en TVA, 11 en Gestion publique et 9 en Paralegal. Les lauréats sont issus principalement des cantons de Neuchâtel, Berne, Jura, Vaud et Fribourg.

«Suivre une formation postgrade tout en menant de front son activité professionnelle et sa vie privée demande de l'engagement et de la persévérance», a relevé Olivier Kubli. «Je tiens à féliciter chaque diplômé et diplômée pour sa réussite, et à les remercier de la confiance qu'ils accordent à notre école.»

Des programmes certifiants axés sur la pratique

Le EMBA Management & Leadership, en partenariat avec la HEIG-VD, est un Executive Master of Business Administration qui s'adresse aux ingénieurs, scientifiques, économistes et managers qui ambitionnent de s'affirmer dans des rôles de direction et leur fournit les outils pour développer leurs compétences.

Le CAS en Fiscalité des PME est un programme commun proposé par l'Université de Neuchâtel et la HEG Arc. Il vise à fournir aux participants une expertise en fiscalité des petites et moyennes entreprises.

Depuis plus de dix ans, la formation en Gestion publique organisée conjointement avec le Service des ressources humaines de l'Etat de Neuchâtel (SRHE - Formation et Développement du Personnel) répond à la demande de spécialisation du personnel des administrations publiques.

Le CAS en Intelligence artificielle appliquée en entreprise forme les participants à identifier et mettre en œuvre des applications concrètes de l'IA, du machine learning à l'aide à la décision, afin d'optimiser les processus et la performance des organisations.

Le CAS en Management et leadership de projet propose aux managers de développer leurs compétences dans le domaine des projets, de l'optimisation de leur processus de création à la conduite des changements qu'ils induisent.

Le CAS Paralegal s'inscrit comme la seule formation continue en droit pour non-juristes en Suisse romande. Le but de ce cursus postgrade est de permettre à des professionnels sans formation juridique d'analyser et de résoudre des problématiques courantes liées au droit, et en particulier au droit des affaires.

Le CAS en Travail et Santé est une formation destinée aux personnes assumant des tâches de protection et gestion de la santé en entreprise.

Le CAS en TVA est un programme unique en Suisse romande offert par la Haute école de gestion Arc et la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel. Le but de cette formation est de fournir aux participant-e-s une expertise dans le domaine très important de la TVA, d'un point de vue de la pratique.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :

Olivier Kubli
Directeur de la Haute école de gestion Arc
Tél. +41 32 930 20 30 ● olivier.kubli@he-arc.ch

Laetitia Hostettler
Chargée de communication de la Haute école de gestion Arc
Tél. +41 32 930 21 83 ● laetitia.hostettler@he-arc.ch

Neuchâtel, le 12 novembre 2026

www.heg-arc.ch